

**Nestlé Waters France**  
4, avenue du Maréchal Juin  
92364 Meudon la forêt - Cedex

Milon la Chapelle, le 25 Octobre 2008

**A l'attention de Monsieur Denis CANS**

**Objet :** Site classé de la vallée de Saint-Lambert-des-Bois  
Travaux de création de voirie et de plateforme de stockage de l'usine d'embouteillage  
d'eau de source Nestlé.

Monsieur le Président,

Permettez-nous de nous étonner de votre réponse du 21 Octobre à notre lettre du 2  
Septembre.

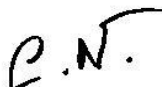
Nous souhaiterions tout d'abord connaître les associations de protection de  
l'environnement que vous auriez associées, selon vos dires, à la réflexion, soit au cours  
de réunion de présentation, soit au sein de la Commission des Sites, hormis les 2  
réunions d'information chez le sous-préfet à la demande d'Yvelines Environnement.

Nous vous rappelons que vos travaux ont été entrepris avant d'avoir obtenu les  
autorisations des ministères concernés, de surcroît en site classé.

Nous avons cru comprendre d'après votre lettre, que vos travaux d'aménagement du site  
ne sont pas terminés puisque vous nous confirmez que votre objectif est de mieux insérer  
votre plateforme de stockage dans l'environnement, aussi souhaiterions-nous être  
informés de la suite de vos travaux avec l'espoir d'aboutir à une intégration réussie.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre considération  
distinguée.

La vice Présidente  
de Saint - Lambert des bois



Claude Nanquette

Le Président



Eric Aynaud

Copie avec la lettre Nestlé Waters France:

Nestlé Suisse  
Madame la Préfète des Yvelines  
Madame la Présidente de l'U.A.P.N.R.  
Monsieur le Président du P.N.R.